



Comité exécutif, Procès-verbal

2324CEPV-15-F

Réunion téléphonique du 8 avril 2024 (via Zoom)

Présences :

Larry Imbeault	Président
Tarek Khazen	Vice-président – Président d'assemblée
Armelle Kodjo-D'Amour	Secrétaire-trésorière – Secrétaire d'assemblée
Marie-Julie Laniel-Corriveau	Directrice de secteur - Enseignants CSC
Guillaume Lajeunesse	Directeur de secteur - Enseignants CSK
Paul Washipabano	Directeur de secteur - Personnel de soutien CSC
Tuniq Makiuk	Directeur de secteur - Personnel de soutien CSK

Ressources :

Catherine Huart	Conseillère syndicale
Émile Tremblay	Conseiller syndical

1. Présentation de l'ordre du jour fermé

Armelle Kodjo-D'Amour présente l'ordre du jour fermé (Annexe 1).

2. Négociations 2023

Catherine Huart et Émile Tremblay présentent le point.

2.1 - Négociations sectorielles

Demandes pour propositions syndicales révisées

F.4 – Intégration de la diminution des maxima dans la convention collective et d'une clause remorque de proportionnalité par rapport aux écoles du Sud (table E3).

H.3 – Ajout de flexibilité pour l'utilisation des journées de force majeure (table E3 et E4).

Proposition 1

Il est proposé par Tarek Khazen et appuyé par Guillaume Lajeunesse

QUE le Comité exécutif mandate l'équipe de négociation E3-E4 pour présenter les propositions syndicales alternatives telles que présentées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mandat pour positionnement sur les demandes patronales

Ces demandes concernent :

P1 – La révision de certaines dispositions relatives aux libérations syndicales afin d'augmenter le préavis pour les demandes de libérations occasionnelles.

P2 – La révision de certaines dispositions relatives aux mesures disciplinaires pour retirer l'obligation de l'enseignante ou l'enseignant de contresigner l'écrit concernant la mesure disciplinaire.

Proposition 2

Il est proposé par Marie-Julie Laniel-Corriveau et appuyé par Guillaume Lajeunesse

QUE le Comité exécutif mandate l'équipe de négociation E3-E4 pour modifier son positionnement sur les propositions patronales tel qu'amendées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mandat d'élagage de demandes spécifiques Nord avant la pause estivale

Proposition 3

CONSIDÉRANT le nombre de demandes syndicales spécifiques au Nord qu'il reste (20 pour E4 et 22 pour E3) ;

CONSIDÉRANT que certaines demandes (environ 5 ou 6) seront difficiles à porter et qu'il est plutôt souhaitable de focaliser sur les demandes les plus porteuses ;

CONSIDÉRANT qu'il serait stratégique de définir la pause estivale comme un moment de recentrage sur des demandes prioritaires afin de pouvoir faire avancer les tables au retour en septembre ;

CONSIDÉRANT que le médiateur à la table E3 est en droit d'appeler les parties à élaguer afin d'avancer les discussions et qu'une demande en ce sens pourrait être faite pour la dernière rencontre des 12 et 13 juin 2024;

CONSIDÉRANT qu'un appel à l'élagage patronal pourrait aussi être lancé à E4 lors de la rencontre du 5 juin en prévision de la dernière rencontre du 18 juin 2024;

Il est proposé par Larry Imbeault et appuyé par Marie-Julie Laniel-Corriveau

QUE le Comité exécutif mandate l'équipe de négociation E3-E4 pour travailler à une version élaguée des demandes syndicales, laquelle lui sera soumise au plus tard le 14 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Suivi sur le principe d'ajout de 4000 ETC en soutien à la classe dans l'entente FSE

Considérant l'information recueillie auprès de la FSE, l'équipe de négociation des tables E3 et E4 propose d'attendre les textes tels qu'ils seront entérinés dans la convention collective E1 avant de débiter le travail d'adaptation.

3. Levée de l'assemblée

L'assemblée s'est terminée à 18 h 32.

Larry Imbeault
Président

Armelle Kodjo-D'Amour
Secrétaire-trésorière

Annexe 1

Sujet / Subject	Qui / Who
1. Présentation de l'ordre du jour fermé / Presentation of the Closed Agenda	Armelle Kodjo-D'Amour
2. Négociations 2023 Negotiations 2.1 Négociation sectorielles	Catherine Huart
3. Levée de l'assemblée / Adjournment	